

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 20 novembre 2023

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 13/11/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel PHILIP

Présents : 9

Présents : Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Guy ALBRAND, Michel PHILIP, Bernard RENOY, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD, Romain NOEL

Votants: 10

Pour: 10

Représentés: Alexandre BORRELLY par Emmanuel GHIOTTI

Contre: 0

Excusés: Annabelle TAIX

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Yannick BOYER

Objet: Création des postes d'adjoints - DE_2023_053

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ; -
Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Le conseil municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE la création de 3 postes d'adjoints.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme
Les jour, mois et an susdits
Le Maire
Michel PHILIP



RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 21/11/2023
004-210402343-20231120-DE_2023_053-DE